

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES – VILLE DE LÉVIS

Objectifs	Axes d'intervention
1- Faire connaître adéquatement les ressources disponibles sur le territoire pour soutenir l'élaboration de plans d'affaires	1. Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
2- Offrir un service de première ligne pour la validation préliminaire de plan d'affaires et référer à des ressources spécialisées pour une validation en profondeur.	2. Référer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coopératives, entreprises manufacturières, services, etc.).
3- Orienter les promoteurs et les entreprises vers des créneaux porteurs	3. Recenser et promouvoir les divers programmes d'aide financière et technique offerts en soutien aux promoteurs et entreprises.
4- Accompagner les entreprises dans leur phase de démarrage et de croissance en les orientant vers des ressources spécialisées en mesure de les soutenir à cet égard	4. Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire de Lévis pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
5- Assurer que les entreprises du secteur manufacturier innovant (gazelles) puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.	5. Collaborer étroitement avec IQ pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
6- Favoriser ou aider à la réalisation de projets structurants dans le secteur touristique engendrant des retombées économiques appréciables au niveau local.	6. Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par le FLI, le FLS et d'autres fonds dédiés (Desjardins, Femmessor, Microcrédit Chaudière-Appalaches, etc.).
7- Adapter périodiquement l'offre de service en soutien aux entreprises pour couvrir prioritairement les besoins émergents.	7. Dynamiser l'économie locale par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.
8- Promouvoir l'autosuffisance locale au détriment de l'importation dans le secteur manufacturier.	8. Intervenir à l'échelle des divers secteurs d'activité présents sur le territoire de Lévis, avec un accent particulier sur les secteurs manufacturier et tertiaire moteur.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (Inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (Inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Supporter et accompagner adéquatement les promoteurs dans l'élaboration et la validation de leurs plans d'affaires.	1, 2 et 4	1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller au moins 10 entreprises ou promoteurs par trimestre. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir ce service auprès des entreprises du territoire. Répondre à la demande pour ce service des entreprises du territoire. 	31 mars de chaque année	Nombre de plans d'affaires traités annuellement.	25% du temps par ressource
Embauche de 2 ressources additionnelles dans les secteurs économiques névralgiques pour Lévis (embauche sectorielle ou spécialisée)	7	6 et 7	<ul style="list-style-type: none"> Embaucher deux ressources ayant une bonne connaissance des programmes de soutien offerts par les paliers supérieurs du gouvernement à l'intention des promoteurs et entreprises. Privilégier, si possible, l'embauche d'au moins une ressource spécialisée dans le déploiement de la stratégie numérique. 	<p>Offre d'emploi incluant de l'expérience en :</p> <ul style="list-style-type: none"> Différents programmes de soutien aux entreprises Implantation de stratégie numérique 	30 juin 2021 et dans les semaines suivant le départ/transfert pour les années subséquentes	2 ressources embauchées au cours du 2 ^e trimestre de 2021	N/A
Accompagnement des entreprises dans l'implantation des technologies numériques	2,4 et 5	1 et 4	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les entreprises de Lévis à entamer une démarche de diagnostic numérique. 	Effectuer des rencontres individuelles d'entreprises pour présenter l'offre régionale d'accompagnement.	31 mars de chaque année	<ol style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises accompagnées dans une optique d'implantation de technologies numériques. Nombre d'entreprises ayant adhéré à une démarche avec un partenaire (CCTT, Inno-centre, IQ-CRIQ, CRNC etc.) 	25% du temps par ressource
Élaborer et actualiser sur une base régulière des guides de ressources	1, 4 et 5.	2, 3, 4, 5 et 6	<ul style="list-style-type: none"> Cerner la réalité des entreprises du territoire. 	Rencontrer les entreprises du territoire pour maîtriser la réalité du marché local et	31 mars de chaque année	1- Nombre d'entreprises rencontrées pour les	25% du temps par ressource

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ <small>(Inscrire uniquement le chiffre correspondant)</small>	Axes d'intervention d'AEQ <small>(Inscrire uniquement le chiffre correspondant)</small>	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
établis par secteur d'activités et en fonction du cycle de vie des entreprises.			<ul style="list-style-type: none"> – Informer les entreprises des services répondant à leur réalité. – Référer aux partenaires. 	référer aux ressources disponibles.		informer des guides et de la réalité du marché. 2- Nombre d'entreprises référées à ces outils.	
Informer les entreprises des opportunités de marché qui se présentent sur le territoire.	3, 5, 6 et 8	5 et 8	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontrer des entreprises pour les informer de la réalité du marché. – Informer les entreprises des opportunités d'affaires qui pourraient s'offrir à eux. 	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser périodiquement des sondages pour cerner les besoins des entreprises et les opportunités qui pourraient bénéficier à d'autres entreprises du territoire. – Conseiller, au besoin, les entreprises et les informer des opportunités qui se présentent sur le territoire. 	31 mars de chaque année	1- Réaliser un sondage au moins deux fois par année. 2- Référer sur une base mensuel les opportunités de marché qui se présentent aux entreprises du territoire.	25% du temps par ressource